**ANNEXE AU REGLEMENT DE LA CONSULTATION :**

**ATTENDUS CONCERNANT LE MEMOIRE TECHNIQUE**

Le candidat devra présenter un mémoire technique et méthodologique présentant les dispositions que le candidat mettra en œuvre pour la réalisation des travaux. Les ouvrages réalisés par le candidat doivent être conformes en qualité et aspect à ceux décrits aux CCTP.

Ledit mémoire doit contenir les chapitres suivants :

A. Méthodologie d’exécution

B. Moyens humains et matériels du candidat dédiés à l’exécution des travaux

C. Mesures mises en œuvre pour assurer la sécurité et l’hygiène dédiées à l’exécution des travaux

D. Qualité

1. **Méthodologie d’exécution**

**1 – Compréhension de l’opération et organisation proposée**

- Des schémas de principe, coupes et autres éléments permettant de démontrer la compréhension du projet par le candidat

- Des détails de mise en œuvre des ouvrages spécifiques du présent projet (à annexer)

- Tout document permettant d’étayer la proposition du candidat (à annexer)

**2 - Traitement des interfaces entre lots et avec les autres marchés**

**3 - Moyens mis en œuvre pour le respect du planning**

- Planning entreprise à fournir en annexe

**4- Méthodologie d'approvisionnement**

- Plan de gestion des approvisionnements pour garantir la continuité des travaux

1. **Moyens humains et matériels du candidat dédiés à l’exécution des travaux**

**1 – Moyens humains**

- Le détail des moyens humains qui seront mis à disposition du chantier avec justification associée. Il est attendu du candidat qu’il détaille les effectifs, l’organigramme, qu’il fournisse les CV de l’équipe d'encadrement (chefs d’équipe, conducteur de travaux, etc…)

**2 – Moyens matériels**

- L'indication des moyens matériels (propres ou externalisés) qui seront utilisés pour l'exécution des travaux

- Tout document permettant d’étayer la proposition du candidat (à annexer)

1. **Mesures mises en œuvre pour assurer la sécurité et l’hygiène dédiées à l’exécution des travaux**
2. **Hygiène et sécurité, approche du milieu occupé**

- Les mesures mises en place par le candidat en matière d'hygiène et de sécurité sur chaque chantier (installations de chantier, protections collectives et individuelles, etc.)

**2 - Limitation des nuisances de chantier, gestion et valorisation des déchets**

- Les mesures mises en place par le candidat pour limiter les nuisances de chantier, et la gestion et la valorisation des déchets

- Tout document permettant d’étayer la proposition du candidat (à annexer)

1. **Qualité**

**1 – Qualité des produits et matériaux employés**

- Fiches techniques en référence au tableau des marques des produits et équipements proposés par le candidat (à annexer)

**2 – Qualité environnementale**

- Le candidat présente et justifie les dispositions qu’il mettra en œuvre spécifiquement pour la réalisation des travaux objet du présent marché, en matière de développement durable et de protection de l'environnement

- Labels environnementaux